## RECU FISCAL Nº 20130300243

A l'attention de M ou Mme Marie-Françoise TOINON 19 rue de Molitor 75016 Paris

Chère amie, Cher ami,

Vous trouverez ci-dessous le reçu fiscal correspondant à votre don généreux au profit de notre association. Ce dernier, établi en un exemplaire original, est à joindre à votre prochaine déclaration d'impôts 2014 pour l'exercice fiscal 2013.

Vous remerciant très sincèrement pour votre soutien qui nous permet aujourd'hui et demain de continuer à nous développer, nous vous assurons de nos sentiments les plus dévoués.

Guillaume de Chateauvieux Président de Lazare

while

RECU ASSOCIATION (ARTICLES 200 ET 238 BIS DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS)

## NOM DE L'ASSOCIATION:

LAZARE, Association déclarée sous la régie de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, ayant son siège social au 1 rue de Plâtre - 75004 PARIS

Nom du donateur : M ou Mme Marie-Françoise TOINON

Adresse du donateur : 19 rue de Molitor 75016 Paris

L'association " LAZARE " reconnaît avoir reçu à titre de don la somme de : 40 €

Votre don de **40** € est déductible à **75** %. (le coût réel de votre don est de 10 € )

Date de paiement: 19/03/2013

Forme : Financière

Mode de versement : Chèque

Fait le: 19/03/2013

Reçu fiscal nº 20130300243

## Objet social:

Développer en France et à l'étranger des lieux de vie partagés entre des personnes sans domicile fixe ou isolées et des personnes actives et intégrées dans la société.

Trésorier, **HUBERT DE TORCY** 

## **DISPOSITIONS D'ORDRE FISCAL**

En application de la loi:

 Votre don est déductible à hauteur de 75% de votre impôt sur le revenu dans la limite de 521 € Au-delà de cette somme, les dons versés ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % dans les limites de 20 % du revenu imposable.